



REPUBLIK ÖSTERREICH
Parlament

Genève, le 28 juin 2010

Réunion parlementaire à l'occasion de la XVIII^{ème} Conférence internationale sur le sida
Aspects législatifs du VIH pour les populations les plus touchées
Parlement (Salle VI) Vienne, 20 juillet 2010

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous vous rappelons que l'Union interparlementaire et le Parlement autrichien tiendront une réunion parlementaire à l'occasion de la XVIII^{ème} Conférence internationale sur le sida (18-23 juillet 2010; www.aids2010.org). Cette manifestation parlementaire sera consacrée au thème *Aspects législatifs du VIH pour les populations les plus touchées*. Elle se déroulera dans les locaux du Parlement le mardi 20 juillet 2010, de 10 à 18 h.

La réunion s'articulera autour de deux séances. Lors de la séance du matin, les participants s'intéresseront aux moyens qui permettraient de trouver un équilibre entre droit pénal et santé publique au regard du VIH/sida pour que l'un et l'autre produisent autant que possible les effets souhaités. La séance de l'après-midi sera quant à elle consacrée aux problèmes de droits de l'homme liés aux mesures visant à prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant et visera à recenser les moyens d'étendre les programmes de traitement aux femmes vivant avec le VIH. L'interprétation sera assurée en allemand, anglais, français et russe.

Nous espérons que vous encouragerez des membres de votre parlement à participer à la XVIII^{ème} Conférence internationale sur le sida et à participer à la réunion parlementaire du 20 juillet. Les délégations qui ne se sont pas encore inscrites sont invitées à le faire d'ici au **7 juillet 2010 au plus tard**. Vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription ainsi qu'un programme provisoire qui figurent aussi sur le site web de l'UIP à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/splz-f/aids10.htm>.

Espérant vivement avoir le plaisir d'accueillir une délégation de votre parlement à Vienne en juillet prochain, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération.

Barbara Prammer
Présidente du Conseil national
Parlement autrichien

Anders B. Johnsson
Secrétaire général
Union interparlementaire